

ACADEMIE DE DIJON

ETABLISSEMENT

Lycée Julien Wittmer CHAROLLES

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

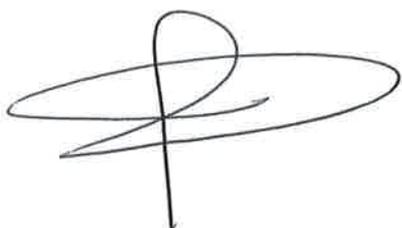
Année scolaire : **2023-2024**
Numéro de séance : **5**
Date de convocation : **24 juin 2024**
Date de la séance : **02 juillet 2024**
Présidence de : **M. Philippe DIRY**

Quorum : **16**
Nombre des présents : **18**
Nombre d'absents excusés : **3**

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				Désignation	Page
Généralités	Vote	3			
Affaires pédagogiques	Avis	3 à 5			
Affaires financières	Vote	6 à 10			
Vie scolaire	Avis	10			
Questions diverses	Avis	10 à 11			

Signatures :

**Le Président,
Philippe DIRY**



**Le Secrétaire
Vincent LIEUTARD**



PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 08 avril 2024

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
Administration	Provisieur	DIRY Philippe	X						
	Provisseure Adjointe	PAIRE Mathilde	X						
	Gestionnaire par intérim	MOREAU Patricia		X					
	CPE	MARTIN Joseph		X					
	DDF	LIEUTARD Vincent	X						
Élus locaux	Collectivité de rattachement	CHARLIER Franck		X		BRAMANT Jacqueline			
	Collectivité de rattachement	GORDAT Gérald			X				
	Commune siège	BRUN Éric	X			DUCROUX Marie-Thérèse			
	Commune siège	BOTTI François	X			DESBROSSES Angela			
Personnalité qualifiée		BONNOT Henri			X				
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	PILLOT Stéphanie	X			MIGEVANT Carole			
		GIROUX Jean-Luc	X			DERA Stéphanie			
		BOIS Nathalie	X			LOMBARD Marie-Lorraine			
		VASSAS Caroline	X			LARGE Élisabeth			
		BIJU-DUVAL François	X			BONIN Dominique			
		NOLY Isabelle	X			LAURENT Nathalie			
		BRUERE Claire	X			PUGLIESE Guillaume			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	DEGUIN Séverine	X			CALAIS Catherine			
		LABAUNE Dominique			X	GONCALVES Flavie	X		
		TEIXEIRA Danielle			X				
Parents d'élèves et élèves	Élus parents d'élèves	BAUDOT Thierry	X			VENTURA Cécilia			
		CHAIDRON Valérie	X			LAMOTTE D'INCAMPS Anne-Charlotte	X		
		LAVIGNE Aurélie		X		DUMOULIN Stéphanie			
		MACKE Stéphanie		X		LUMINET Agnès			X
		YETTOU Nawal		X		BALIGAND Catherine	X		
	Élèves	ROUX Lou-Anne		X		DURY Jade			
		PINNA Anaïs		X		GRINE Léna			
		BOUCHOT Aymeric		X		DUCROUX Marius			
		DESTRE David		X		ABOUDOU Falalaoti			
		DI ROSSO--SINANI Maylis		X					
Total			15	13	2		3	0	1

1/Généralités

Approbation du CR du CA du 8 avril 2024

Le CA valide la proposition du vote électronique pour les élections de parents si la technologie et la réglementation le permettent.

2/ Affaires pédagogiques

Prévisions d'effectifs et de structure

M. DIRY présente la préparation de rentrée en rappelant la structure prévisionnelle du rectorat et de l'établissement, l'évolution depuis le mois de janvier et l'état actuel.

Rappel des prévisions du rectorat :

Voie générale		Voie technologique	
Niveau	Effectifs retenus	Niveau	Effectifs retenus
seconde	177		
première	119	première	56
terminale	105	terminale	43

Prévision de l'établissement par rapport aux résultats de l'orientation et l'affectation des élèves par l'inspection académique de Saône et Loire.

Prévision de structure :

5 divisions de 2nde 175 (5 X 35)

4 divisions de 1^{ère} 129 (32+32+32+33) générale,

1 division de 1^{ère} STMG 25,

1 division de 1^{ère} STL 28

3 divisions de Term générale 106(35+35+36),

1 division de TSTMG 29,

1 division de TSTL 25

517

Tableau prévisionnel de structure pour le site professionnel et les BTS en date du 2 juillet

AFFECTATIONS 2023 -2024						
	Capacité d'accueil	Affectés	Inscrits	PV	reste LS	2024
2 AGORA	12	12	10	2	0	8
1 AGORA	12	15	14	-2	0	15
T AGORA	12	9	9	3	0	11
2 ASSP	30	30	25	5	0	28
1 ASSP	30	29	25	5	0	27
T ASSP dom	15	8	8	7	0	12
T ASSP struct	15	15	15	0	0	12
CAP 1 EPC	12	12	11	1	0	12
CAP 2 EPC	12	10	12	0	0	6
1 TCVA	12	6	8	4	0	10
T TCVA	12	11	11	1	0	8
BTS GPME 1 Etu	24		11	12	0	
BTS GPME 1 App			1			24
BTS GPME 2 Etu	24		9	12	0	6
BTS GPME 2 App			3			1
BTS BIO Q1 Etu	15		7	3	0	8
BTS BIO Q1 App			5			3
BTS BIO Q2 Etu	15		3	1	0	3
BTS BIO Q2 App			11			8
TOTAL	252	157	198	54	0	202

M. DIRY explique les modifications de la dotation horaire négociées avec le rectorat en fonction des besoins en groupes en particulier pour les enseignements de spécialité.

Dotation 2024 :

Général et technologique **Rappel 2023**

Heures poste :	741,50	741,50
HSA :	51,00	50,00
IMP :	7,00	7,00
Total :	799,50	798,50

Professionnel

Heures poste :	284,50	284,50
HSA :	42,25	41,25
IMP :	3,00	3,00
Total :	329,75	328,75

Total de la dotation 1129,25H dont 1026 HP, 93,25 HSA et 10 IMP

Moyens à utiliser pour le TRM 1119,25

Ajustement juin 2024 +10 HP et +5 HSA

M. DIRY appelle les priorités sur les choix en matières de travail sur la dotation horaire.

Nos priorités :

- Horaires obligatoires élèves
- Groupes à effectifs réduits en LV et enseignements expérimentaux
- Estimatif des groupes d'enseignement de spécialité
- Dispositifs pédagogiques (barrettes), options, AP
- Organisation de l'EDT
- Préserver l'équilibre HP/HSA
- Maintenir les personnes en poste (humain)
- Proposer des suppressions (opportunité) ou des créations (BMP)

Présentation après les différents calculs, des effets sur les postes enseignants :

Après lecture du tableau et regard sur les disciplines voici les propositions pour les postes :

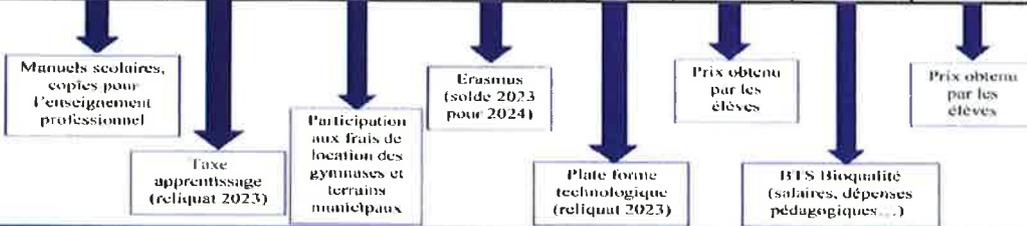
- Allemand, suppression du poste et création d'un BMP de 6,9h
- Anglais création d'un BMP de 4h
- Chinois création d'un BMP de 6,3h
- Espagnol, complément de service donné de 0,8h
- Italien création d'un BMP de 9,6h
- SVT complément de service donné de 6h
- Lettres H/G suppression d'un poste et création d'un BMP de 6h
- Arts plastiques création BMP 8h
- Biotechnologie création d'un BMP de 7h et d'un BMP de 3h qui vient compléter les 15h poste pour passer à un poste à 18h
- TP philo, lettres modernes, espagnol.

3/ Affaires financières

Présentation des modifications budgétaires pour information dans les différents domaines.

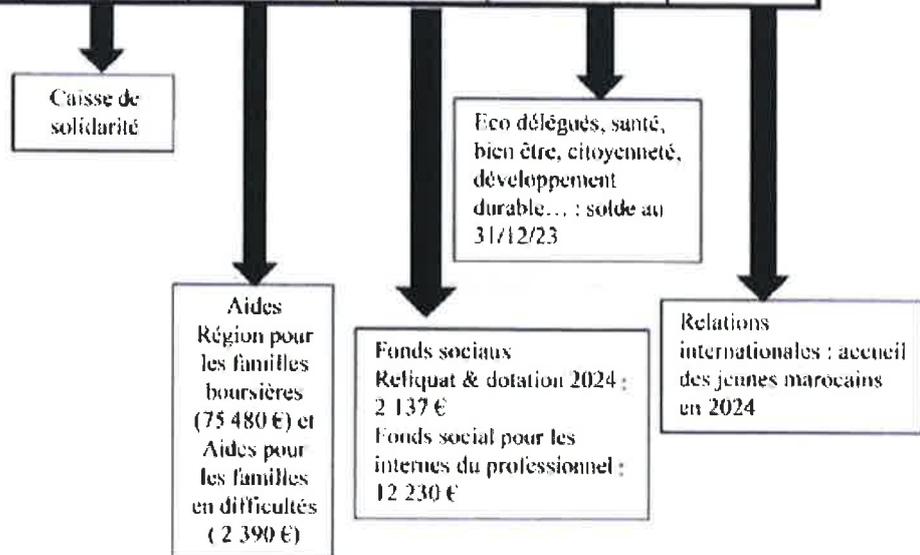
Activité pédagogiques :

Domaines				ERASMUS	PFT		UFA	
Activités	2SPED	OTAX	2GYM	OMOB	OPFT	OPRIXCONC	Oufa	OPRIXCONC
AP PREVISIONNEL	20 000,00 €	8 000,00 €	7 000,00 €	10 000,00 €	8 000,00 €	- €	84 000,00 €	- €
AP AJUSTEMENT	17 605,21 €	7 449,38 €	3 465,00 €	6 159,56 €	15 198,76 €	1 080,00 €	15 000,00 €	3 050,00 €
TOTAL BUDGET	37 605,21 €	15 449,38 €	10 465,00 €	16 159,56 €	23 198,76 €	1 080,00 €	99 000,00 €	3 050,00 €



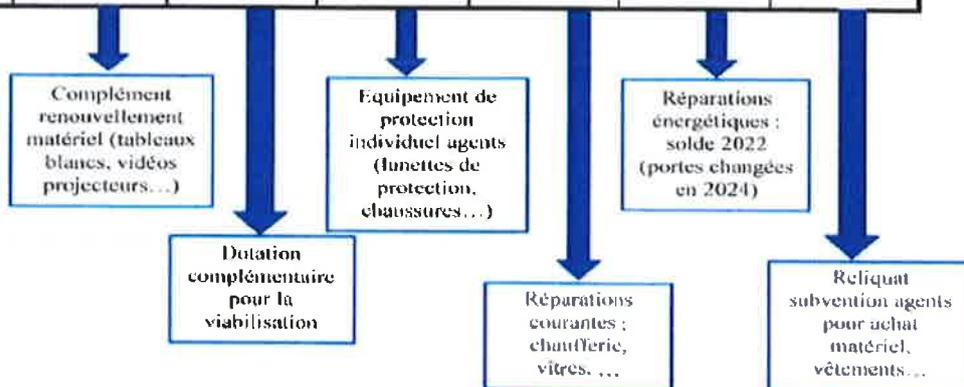
Vie de l'élève :

Domaines	AIDES			CESCE	PROJ
Activités	OSOL	2FAM	16FS	16ESC	13AI
VE PREVISIONNEL	125,99 €	22 000,00 €	6 500,00 €	3 000,00 €	- €
VE AJUSTEMENT	- 125,99 €	55 870,00 €	14 457,00 €	663,00 €	1 500,00 €
TOTAL BUDGET	0,00 €	77 870,00 €	20 957,00 €	3 663,00 €	1 500,00 €



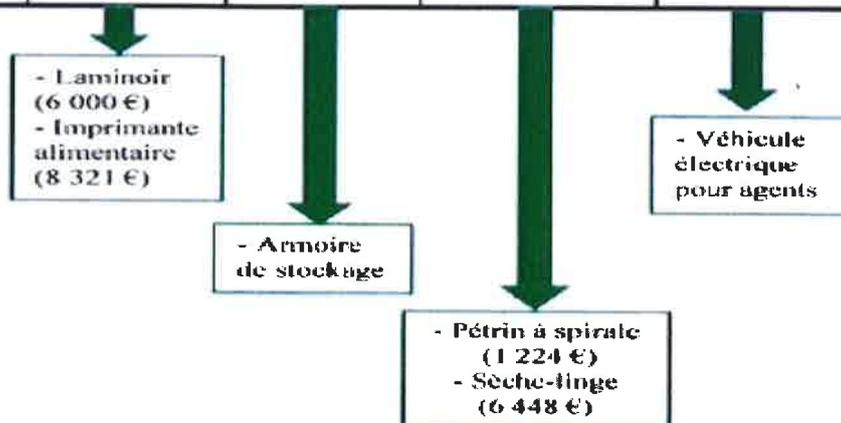
Administration et Logistique :

	2CRM	0DOF	2EPI	2RCP	2PAIRANT	2QATT
ALO PREVISIONNEL	5 000,00 €	367 277,58 €	1 540,00 €	10 000,00 €	- €	- €
ALO AJUSTEMENT	5 581,03 €	60 000,00 €	509,72 €	16 173,00 €	24 701,65 €	3 351,06 €
TOTAL BUDGET	10 581,03 €	427 277,58 €	2 049,72 €	26 173,00 €	24 701,65 €	3 351,06 €



Opérations en capital :

Domaines	BTS IMMO	PFT IMMO	EQUIP	
Activités	OIMMOBTS	OMMOPFT	2PPE24	OVEH
OPC PREVISIONNEL	- €	- €	- €	- €
OPC AJUSTEMENT	14 321,00 €	2 000,00 €	7 672,00 €	20 486,25 €
TOTAL BUDGET	14 321,00 €	2 000,00 €	7 672,00 €	20 486,25 €



Plusieurs actes sont présentés au CA

1/ Acceptation de dons et legs pour du matériel à destination de la formation professionnel ASSP par une enseignante dont un membre de la famille en situation de handicap est décédé. Elle propose du matériel en adéquation avec la formation.

Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

2/ Passation de la convention avec le lycée agricole dans le cadre de l'hébergement de nos lycéens
Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

3/ Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement
Indemnités versées au personnel technique intervenant dans le cadre de la PFT du Charollais à partir du 1^{er} septembre 2024
Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

4/ Autorisation de recruter des personnels de droit public
Personnel technique pour assurer les vacances en soutien de la PFT
Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

5/ Passation de conventions, de contrats et de marchés
Convention avec la société Perrier pour l'entretien du matériel de cuisine
Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

6/ Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement
Tarifs pour l'utilisation des locaux et des machines pour les prestations de la PFT.
Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

7/ Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement
Le CA fixe le montant des indemnités versées dans le cadre de la PFT par SATT SAYENS
Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

8/ Autorisation de recrutement des personnels de droit public
Personnel enseignant pour assurer les vacances en soutien de la PFT
Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

9/ Passation de conventions, de contrats et de marchés
Convention d'occupation + ses annexes financières pour la halle technologique avec l'institut Charolais et le CRBFC.
Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

10/ Passation de conventions, de contrats et de marchés
Autorisation pour signer des COP à partir du 1^{er} septembre
Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

11/ Passation de conventions, de contrats et de marchés
Convention avec le lycée Niepce-Balleure et le CRBFC pour la mise à disposition de locaux pour le GRETA71.
Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

12/ Passation de conventions, de contrats et de marchés
Convention entre le lycée, le CRBFC et l'association MSP de l'Arconce pour l'utilisation d'installations sportives.
Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

13/ Passation de conventions, de contrats et de marchés
Convention entre le lycée, le CRBFC et l'association sportive de Saint Vincent Bragny pour l'utilisation d'installations sportives.
Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

14/ Passation de conventions, de contrats et de marchés

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer les conventions d'occupation temporaires à partir du 1er septembre 2024.

Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

15/Modalités de remboursement des frais de stage pour les élèves

Modalité de remboursement pour les stages en entreprise.

Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

16/ Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Autorisation pour modifier le contrat de l'agent de laboratoire afin de pouvoir, à partir du 1^{er} septembre 2025, passer cet agent en CDI.

Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

Madame MATHIEU intervient pour saluer la reconnaissance de l'établissement dans l'intérêt de l'agent et de la structure.

17/ Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Autorisation pour recruter 13.5 postes d'AED

Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

18/ Passation de conventions, de contrats et de marchés

Convention entre le lycée et le foyer « les Myosotis » pour faire découvrir le monde du handicap dans le cadre de la formation professionnelle des élèves.

Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

19/ Passation de conventions, de contrats et de marchés

Convention de partenariat avec l'association des « Resto du Cœur » dans le cadre d'actions de solidarité et de complémentarité de la formation professionnelle des élèves.

Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

20/ Passation de conventions, de contrats et de marchés

Signature d'un contrat avec « KOESIO » pour la maintenance téléphonique de l'ensemble des sites du lycée.

Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

21/ Bilan du voyage à Berlin

Présentation du bilan final

Participation des familles, 382 euros

Budget définitif, 324.78 euros

Remboursement aux familles, 57.22 euros

Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

22/ Bilan du voyage en Toscane

Présentation du bilan final

Participation des familles voté en CA, 533.45 euros

Budget définitif et sommes versée par les familles, 454 euros

Moins perçu suite à modification du programme, 79.45 euros

Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

23/ Bilan du PEJ à Bruxelles

Prix par élève : 45.25

À reverser aux familles 64.25 euros

Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

24/ Bilan du voyage à Paris

Participation des familles voté en CA, 142 euros

Budget définitif et sommes versée par les familles, 120 euros

Coût pour les familles suite à différentes actions, 56.48 euros

Remboursement aux familles, 63.52 euros

Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

25/ Passation de conventions, de contrats et de marchés

Convention entre le lycée, le CRBFC et l'association des anciens élèves pour l'utilisation de l'espace Bonnot.

Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

26/ Répartition des logements de fonction

Proposition de répartition des logements de fonction

Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

27/ Fonds social exceptionnel

Le Conseil d'administration autorise le chef d'établissement à procéder au versement d'une aide de fonds social exceptionnelle de 160 € maximum aux familles d'élèves internes scolarisés dans l'enseignement professionnel, sans condition de ressources. Ce versement intervient suite à la dotation exceptionnelle reçue en fin d'année 2023.

Vote : pour 18, contre 0, abstention 0, blanc 0, nul 0.

4/ Vie Scolaire

Projet internat d'excellence.

M. DIRY informe que l'internat est labellisé Internat d'Excellence pour une durée de 5 ans. Ce projet construit avec le LPA est le seul de l'académie de Dijon à obtenir un cofinancement à la hauteur de 1 million d'euros entre l'État à 50% et le CRBFC à 50%.

C'est une excellente nouvelle pour le lycée qui permettra de faire évoluer les bâtiments mais aussi d'apporter aux élève de l'aide méthodologique, disciplinaire, soutien et accompagnement sportif, culturel, éducatif...

5/ Questions diverses :

Lors des JPO, les familles auraient reçu l'information comme quoi les chambres de 6 élèves seraient provisoires. Avec un seul internat, comment cela va-t-il être possible ?

Réponse de M. DIRY : c'est un point qui n'a pas interpellé les élèves. La réponse ne pourra être donnée qu'à la rentrée avec les effectifs d'internes. Mais il sera très probable que nous soyons dans l'obligation de limiter les demandes tout en priorisant les montants.

Plusieurs d'entre nous ne vont pas régulièrement sur Pronote, est-il plutôt possible d'envoyer les convocations aux différentes commissions sur les boites mail ? merci d'avance.

Nous ferons un double envoi. Charge aussi aux parents de transmettre l'information.

Est-il possible d'avoir un bilan par rapport au passage en semestre plutôt qu'en trimestre. De notre part, nous avons des retours positifs mais aussi négatifs. Qu'en est-il réellement ?

Nous l'avons évoqué en conseil pédagogique et les retours sont également positifs. Il a donc été décidé de reconduire le dispositif l'année prochaine.

Enfin, pour la rentrée prochaine, il avait été évoqué le vote électronique pour les élections des délégués. Est-ce possible dès septembre 2024 ?

Réponse en début du CA.

3 questions à poser concernant le règlement des indemnités concernant tous les élèves ayant effectué les 2 périodes de stage en décembre et celle de juin à début juillet :

Est-ce que pour la période de décembre le versement a été effectué ?

Et quand le versement pour la 2ème période sera effectué ?

Tous les versements ont été régularisés. Il ne reste que quelques cas en raison : passage de mineur à majeur, changement de RIB, changement de situation personnelle ou changement d'établissement.

Mais dans l'ensemble le dispositif a fonctionné avec du retard mais à plus de 95%

Et je pense qu'il faut informer chaque famille personnellement du virement des indemnités quand elles seront effectuées

Nous attendons le retour des entreprises sur les temps de présence, demandons aux élèves le retour des documents dès la fin de stage et mettons en paiement par le logiciel automatiquement.

Nous avons évoqué lors d'un précédent CA le problème de l'accès à notre lycée pour les étudiants et élèves venant par le train jusqu'à Paray et n'avions pour l'instant pas trouvé de réponse.

Actuellement, pour la future promotion d'étudiants de BTS Bioqualité (6 places normalement), nous avons 7 validations ce qui est une très bonne nouvelle pour cette section. Cependant, 3 sont originaires de Nevers, 2 de Lyon et n'ont pas forcément le permis ou une voiture donc vont avoir besoin du train. Peut-on leur faciliter le trajet Paray Charolles s'ils sont demandeurs ?

Nous continuerons à travailler avec les transports et les collectivités et verrons comment l'établissement peut également pallier cette problématique.

Le proviseur souhaite de belle vacances à tous.

Fin du CA à 20h15